



DÉPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE DU 8 AVRIL 2021

Délibération n°2021044

Date de convocation : 01/04/2021

Membres en exercice : 38

Votants : 35

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 10

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Acte publié le : 20/04/2021

L'an deux mil vingt-et-un, le huit avril à seize heures, le Conseil de Communauté s'est réuni à Orange, au nombre prescrit par la loi en séance ordinaire sous la présidence de M. Jacques BOMPARD :

Présents :

Caderousse : REYNIER-DUVAL Christophe, REHOR Béatrice, VANDALLE Stéphanie

Châteauneuf-du-Pape : AVRIL Claude, KRAMER Céline

Courthézon : PAGET Nicolas, CAMBON Alexandra, MOUREAU Xavier, JABLONSKI Christelle, LAUZEN-JEUDY Fanny

Jonquières : BISCARRAT Louis, FLEURY George-Andrée, QUESTA Martial, KLYZ Sandrine, BRUNET Denis, VERMEILLE Thierry

Orange : BOMPARD Jacques, BOMPARD Yann, GALMARD Marie-Thérèse, GASPA Catherine, MARQUOT Xavier, ARSAC Marcelle, PASERO Jean-Pierre, ARGENSON Jonathan, EICKMAYER Joëlle, MARQUESTAUT Pierre, BOURGEOIS Claude, ANDRÈS Valérie, NORMANI Carole, LAROYENNE Gilles, HALOUI Fabienne

Absents ayant donné pouvoir : LORHO Marie-France pouvoir à BOMPARD Yann, LOPEZ Christine pouvoir à GASPA Catherine, FENOUIL Jean-Pierre pouvoir à PAGET Nicolas, MAFFRE Claudine pouvoir à AVRIL Claude

Absents non représentés : SABON Denis, BEYNEIX Céline, MARTIN Corinne

Secrétaire de Séance : MARQUOT Xavier

OBJET : FINANCES / BUDGET ANNEXE PRESTATIONS DE SERVICES / VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Rapporteur : M. Nicolas PAGET

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU l'article L1612-2 du CGCT qui prévoit que la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril ;

VU le débat d'orientation budgétaire en date du 18 mars 2021 ;

Il convient que le Conseil de Communauté vote le Budget Annexe Prestations de Services 2021 qui s'équilibre selon les montants annexés au présent rapport, tant en section d'exploitation que d'investissement comme suit :

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-248400236-20210413-DCC2021044-

Sections	Dépenses	Recettes
Exploitation	160 500.00 €	160 500.00 €
Investissement	00,00 €	0,00 €
TOTAL	160 500.00 €	160 500.00 €

A ce jour, ces prestations concernent le service des archives, la maintenance informatique et les prestations de service propreté urbaine.

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

AYANT OUI l'exposé du rapporteur et après avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Budget Annexe Prestations de Services 2021 ci-après annexé qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **160 500.00 €**.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
 Ont signé les membres présents,
 Pour copie conforme.
 Orange, le 13/04/2021

Le Président,

Jacques BOMPARD



REÇU EN PREFECTURE
 le 16/04/2021
 Application agréée E.legalite.com